



LISTE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt et un septembre à 18 heures 30, les membres du Conseil municipal, dûment convoqués le 15 septembre 2023 se sont réunis sous la présidence de M. Lionel FAYE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 13

Étaient présents : M. Lionel FAYE, MAIRE - M. Patrick PÉREZ - M. Bernard CAPDEPUY - M. Patrick SIMON, adjoints - Mme Odile LOAEC - Mme Corinne CASTAING - Mme Muriel JOUNEAU - M. Philippe CRETOIS – Mme Florence GIROULLE - M. Emmanuel FUENTES - Mme Corinne DEJOURS - Mme Beatrix FEY- M. Gérard PAILLOUX, CONSEILLERS.

Pouvoirs de :

- Mme Sylvie CARLOTTO à Mme Florence GIROULLE
- Mme Patricia SIMON à M. Lionel FAYE
- Mme Christiane FRANCESCHIN à M. Bernard CAPDEPUY
- M. Joël ANTOINE à M. Emmanuel FUENTES
- Mme Sandrine DUCHEMIN PINCOS à M. Patrick PÉREZ
- Mme Marie-Christine KERNEVEZ à Mme Beatrix FEY

Secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, le Conseil Municipal a désigné, Mme Florence GIROULLE secrétaire de séance

* * *

Délibérations prises :

- 1- Décision modificative n°1 du budget prévisionnel 2023 (n°47/2023) **Approuvé à l'unanimité**
- 2- Majoration de la cotisation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale (n°48/2023) : Majoration de 40 % **Approuvé à la majorité des voix**
- 3- Modification simplifiée n°1 du PLU – Absence de nécessité de réaliser une évaluation environnementale (n°49/2023) **Approuvé à la majorité des voix**
- 4- Modification simplifiée n°1 du PLU – Définition des modalités de la mise à disposition du public (n°50/2023) **Approuvé à la majorité des voix**
- 5- Attribution d'une subvention à l'association Gîte des Amis de L'Os – Galo (n°51/2023) : attribution de 500€ - **Approuvé à l'unanimité**
- 6- Adhésion du SIEA des Portes de l'Entre Deux Mers au Syndicat mixte d'étude et de gestion de la ressource en eau du Département de la Gironde (SMEGREG) (n°52/2023) **Approuvé à l'unanimité**